

Déclaration FORCE OUVRIÈRE

Syndicat

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres de ce conseil d'administration,

FORCE OUVRIÈRE

Lycées et Collèges

Charente

Ce conseil d'administration se tient dans un contexte de crise sociale extrêmement importante et inédite dans sa forme.

Pour FORCE OUVRIÈRE, la seule manière de sortir de cette crise est que le gouvernement donne satisfaction aux revendications des salariés, du public et du privé, revendications portées par FORCE OUVRIÈRE depuis de nombreuses années.

Or, en claironnant qu'il maintient le cap des contre-réformes, le gouvernement n'apporte aucune issue à ce mouvement. Pire, il multiplie les provocations contre les salariés, notamment par la mise en place de son « *grand débat* ».

La confédération FORCE OUVRIÈRE, avec d'autres, a donc raison de refuser de participer à cette mascarade et de mettre en garde contre son objectif de cautionner les mesures de ce gouvernement, sans aucun résultats pour les salariés du public comme du privé.

S'agissant maintenant de la situation dans notre secteur, FORCE OUVRIÈRE rappelle d'abord son opposition au projet CAP 22 qui vise simplement à en finir avec toute la Fonction Publique. D'autre part, FORCE OUVRIÈRE revendique l'abrogation de la réforme du lycée et du baccalauréat qui réduisent le nombre de professeurs, l'offre de formation et les volumes d'enseignement, tout en transformant le baccalauréat en un diplôme largement « *maison* ».

Dans notre collège, lors du conseil d'administration de ce soir, le point principal à l'ordre du jour porte sur les moyens accordés à l'établissement pour la rentrée 2019. Or, si FORCE OUVRIÈRE se félicite que les choix faits en terme de répartition permettent de maintenir tous les enseignants dans l'établissement, force est de constater, que cette année encore, l'Administration rectorale a décidé de supprimer une classe, avec les conséquences que chacun connaît en terme de conditions de travail pour tous.

Comme l'an passé, FORCE OUVRIÈRE votera contre et appelle à voter contre la proposition de répartition de la dotation horaire globale parce qu'elle s'inscrit dans le cadre de la fermeture d'une classe.

Comme l'an passé, FORCE OUVRIÈRE propose aux représentants de parents et de personnels de se rassembler sur la revendication suivante : « *maintien de toutes les classes au collège* » et les invite à se rencontrer pour discuter de la situation.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres de ce conseil d'administration, je vous remercie de votre attention.

**1. Déclaration
FORCE OUVRIÈRE**

**2. Compte-rendu
FORCE OUVRIÈRE**

**Contactez
le syndicat**

Syndicat FO collèges et lycées
Maison des Syndicats
10 rue de CHICOUTIMI
16000 ANGOULÊME

Téléphone :
06 10 59 21 62
05 45 83 36 74

snfolc16@gmail.com

snfolc16.fr

Compte-rendu FORCE OUVRIÈRE

Approbation du PV du CA du 29 novembre 2018 : FO s'abstient car n'était pas présente lors du CA du 29 novembre.

Force Ouvrière lit une déclaration.

1. Contrats et conventions

Convention de partenariat dans le cadre de l'intervention de l'AFEV au sein du collège Félix Gaillard au travers du dispositif « Volontaire en résidence »

Un service civique interviendra pour participer au dispositif devoirs faits, à l'animation au sein du foyer socio-éducatif, à l'animation sur la pause méridienne et interviendra dans le cadre des cours de FLS.

Vote sur la convention :

Pour	Contre	Abstention
Élus parents, élus élèves, liste SUD éducation, liste d'Union		FO , 1 élu élève

Pour rappel : Le Service civique universel (SCU) n'est pas un emploi salarié. Il n'ouvre pas droit à un salaire mais à une simple indemnité financée par l'État de 467,34 euros nets par mois, quelle que soit la durée hebdomadaire du contrat.

FO revendique l'emploi sous statut de fonctionnaire dans le service public.

Lire : <https://www.service-civique.gouv.fr/page/les-conditions-pour-m-engager>

2. Présentation de la répartition de la DHG

a) SEGPA

Effectifs prévus : 13 élèves en 6ème, 13 élèves en 5ème, 16 élèves en 4ème, 16 élèves en 3ème

DHG : 126 heures postes, 1,5 HSA

b) Collège

Effectifs prévus :

- 110 élèves en 6ème / 4 divisions (2 classes de 27 élèves, 2 classes de 28 élèves)

- 110 élèves en 5ème / 4 divisions (2 classes de 27 élèves, 2 classes de 28 élèves)

- 92 élèves en 4ème / 4 divisions (4 classes de 23 élèves). **Attention l'Inspection Académique prévoyait 89 élèves, s'il n'y a pas 91 élèves, l'Inspection Académique pourrait fermer une autre classe en juin**

- 89 élèves en 3ème / 3 divisions (1 classe à 29 élèves, 2 classes de 30 élèves)

DHG : 440,9 heures postes, 28,1 HSA, 3 HSA reliquat

Vote sur la répartition de la DHG de la SEGPA et du collège (enseignement général) :

Pour	Contre	Abstention
	FO	Élus parents, élus élèves, liste SUD éducation, liste d'Union

FO justifie son vote contre au titre de la fermeture d'une classe de troisième, ce qui fragilise les postes de plusieurs collègues et dégradera les conditions de travail des personnels.

3. Ouverture d'une unité d'enseignement externalisée avec l'IME « Les Vauzelles »

Mise à disposition d'une salle 4 demi-journées par semaine. Pas d'inclusion d'élèves prévue au collège à la rentrée prochaine, mais possibilité d'inclusion d'élèves en milieu ordinaire sur les années suivantes.

En 2019, j'adhère, je ré-adhère au syndicat FORCE OUVRIÈRE !